



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



26042409

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
Monsieur HAINAUT

17 MARS 2026

DIVISION MONS

Greffé

N° d'entreprise : 1024.657.817

Nom Animals Protect
(en entier) :

(abrégé) ::

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Rue de Chièvres, 110 à 7331 Baudour

Objet de l'acte : Modification des statuts : changement de la date de clôture de l'exercice social.

ASBL Animals Protect Siège social

Rue de Chièvres, 110 à 7331 Baudour (Saint-Ghislain)

Numéro d'entreprise : 1024.657.817

Objet de l'acte : Modification des statuts - Changement de la date de clôture de l'exercice social.

- **La décision** : L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social, initialement fixée au 23 juin, pour la fixer au 31 décembre de chaque année. La date de l'assemblée générale est fixé au 25 juin de chaque année.
- **La période de transition** : Le premier exercice social, débuté le 24/06/2025, se clôturera exceptionnellement le 31/12/2025.
- **La modification statutaire** : L'article des statuts relatif à l'exercice social est modifié pour refléter ce changement.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)